Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 48

Artikel: Au coin du feu
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186609

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-neuvième année. N° 48 Samedi 26 Novembre 1881.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :		PRIX DES ANNONCES :
SUISSE : un an . . . . 4 fr. — six mois. . . 2 fr. 50 ÉTRANGER : un an . . 6 fr. 60	On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.	La ligne ou son espace, 15 c. — Pour l'étranger, 20 cent.

Au coin du feu.

Le ciel était nuageux et triste; une bise âpre et glacée sifflant aux portes et agitant les volets, semblait nous dire : « Où peut-on être mieux qu'au coin de son feu ! » J'y étais, en effet, parcourant quelques pages de l'*Emile*, de Rousseau, lorsque le bruit de ma sonnette vint tout-à-coup m'arrêter à cette phrase : « L'homme est né sensible et bon, etc. »

On m'annonça trois amis qui prirent place à côté de moi. Nous restâmes là pendant quatre longues heures, à gloser de choses et d'autres, tout en nous rôtissant les mollets. De temps en temps, seulement, nous nous interrompions pour vider un verre d'excellent Villeneuve qui, légèrement chauffé sur le marbre de la cheminée, n'en développait que mieux son fumet délicat.

Ce que nous échangeâmes de paroles pendant ce temps est inimaginable. Comment ne pas causer, auprès d'un feu pétillant et en face d'un verre où perle un vin généreux ?...

Enfin mes amis me quittèrent. Je restai seul, les pieds sur les chenets, regardant nos verres vides et les restes de nos cigares à demi brûlés. Je fis des réflexions et récapitulai un peu tout ce que nous avions dit. Eh bien, je l'avoue, à ma confusion, je dus reconnaître que nous n'avions fait que médire tout le temps !...

La conversation fut d'abord banale, ne portant que sur la monotonie de la saison, sur les approches de l'hiver; puis, de là, et je ne sais trop par quel ricochet, elle tomba sur le prochain mariage d'un jeune allemand de notre connaissance, avec une riche héritière de Lausanne. Des appréciations diverses furent émises, sur un ton quelque peu persifleur, tempéré par un semblant de bienveillance. Et très probablement que deux ou trois d'entre nous au moins, venaient d'adresser aux fiancés leur carte de visite avec leurs vœux les plus sincères.

Cette digression nous amena, par une pente naturelle, aux diverses fiançailles et mariages que nous savions en projet; puis, nécessairement, à toutes les méchancetés que la position, les amours, le physique, les petits travers des personnes en scène pouvaient éveiller.

Or, comme toutes ces personnes ont des parents, des amis, des protecteurs, il n'était guère possible de les passer sous silence.

Dès lors, abondèrent les portraits comiques, les petites révélations qui faisaient éclater dans notre cercle, des exclamations comme celles-ci : Pas possible ! — Ça ne m'étonne pas ! — Ah ! je comprends maintenant ! — Je m'en suis toujours douté; sa conduite était un mystère ! — Elle est du reste horrible ! N'a-t-elle pas de faux cheveux ? — Et la tante ! — Et l'oncle ! etc., etc.

Si ce méchant bavardage avait pu se rendre par le pinceau ou se traduire par des faits, il nous aurait présenté un tableau, accumulant dans un affreux pêle-mêle, des ménages divisés, des fiançailles n'ayant d'autre mobile que l'intérêt, des couples mal assortis, des beautés déchues, des vertus illusoires, des crédits ébranlés, des fortunes disparues ou compromises.

Voilà, en résumé, ce que peut laisser après elle, la conversation de quatre personnes, assises au coin du feu, de quatre personnes qui semblaient ne s'être réunies quelques instants que pour le plaisir de se voir. Sans éducation parbleu !

Il s'agit de quatre hommes ; pas n'est besoin de décrire tous les ravages que quatre personnes d'un autre sexe sont capables d'exercer.

Vous allez sans doute dire — et vous l'avez déjà pensé — que nous sommes de vils calomniateurs, que nous ne vivons que de cancans, que nous nous plaisons à jeter le ridicule et le mal sur notre prochain. Hélas, je vous prie, ne hâtez pas trop votre jugement. Que celui d'entre vous, qui n'a jamais pris part, dans une certaine mesure, à des critiques semblables; que celui qui ne s'est jamais rendu coupable de la même faute, nous jette le premier la pierre ! . . . . . .

Comme elles sont plus saines, plus agréables au cœur et à l'esprit, les conversations en plein air, alors que l'été rayonne dans tout son éclat, que les oiseaux vous répondent de tous les buissons, que les violettes parfument tous les sentiers ! Comme nos sens sont délicieusement affectés, comme toutes les aigreurs de l'âme disparaissent pour faire place à tant de fraîches et poétiques impressions !

Le moyen de médire quand l'idée de Dieu se révèle à chaque pas, à chaque brin d'herbe, à

chaque petite fleur, et que par les beautés de la nature, elle rejette bien loin de notre pensée, les mesquineries, filles de nos misères et de nos faiblesses, auxquelles le coin du feu donne si facilement essor. L. M.

On sait que le panorama de Genève, dont nous avons parlé précédemment, et qui attire chaque jour de nombreux visiteurs, représente l'entrée en Suisse, par les Verrières, de l'armée française en déroute, au milieu d'un paysage couvert de neige; le tout d'une saisissante vérité. L'illusion est complète; nous n'en voulons d'autre preuve que le fait suivant :

Un ouvrier menuisier, d'origine vaudoise, occupé dans le bâtiment, et qui n'avait pas encore vu le panorama, profita du moment où, entre jour et nuit, le public venait de se retirer, pour y jeter un coup d'œil. Il tomba dans un ébahissement si grand qu'un des employés du panorama, ayant des aptitudes toutes particulières pour la ventriloquie, s'empressa d'en user pour mystifier le pauvre garçon. Ce dernier entendant tout à coup appeler au secours, se dirigea du côté d'où venait la voix, en criant : « Où êtes-vous, répondez ? — Venez à moi ; je suis perdu dans les neiges, je m'enfonce..., je m'enfonce !... »

Et le brave ouvrier n'y voyant plus qu'à moitié, s'empressa d'aller chercher une lanterne. Le concierge, mis au courant de ce qui se passait, s'efforçait de calmer l'excès de zèle de notre sauveteur, lorsque le ventriloque se présenta tout à coup, disant : « Que se passe-t-il ?... Je viens de rencontrer un individu sortant tout effrayé du panorama, et pas mal couvert de neige. »

— Bon ! dit le menuisier, de plus en plus mystifié, c'est lui, il a réussi à s'en sortir seul, tant mieux !

Et il souffla sa lanterne.

Il faut être le compagnon et non le maître de sa femme. — M. Quitard, l'auteur de l'intéressant Dictionnaire des Proverbes, explique ainsi celui-ci : Il faut que l'autorité du mari sur sa femme soit celle de la raison. Il doit être pour elle un guide bienveillant, non un dominateur tyrannique. On lit dans une interprétation talmudique du passage de la Genèse sur la création d'Eve : « Si Dieu eût voulu que la femme devint le chef de l'homme, il l'eût tirée de son cerveau; s'il eût voulu qu'elle fût son esclave, il l'eût tirée de ses pieds. Il voulut qu'elle fut sa compagne et son égale, en conséquence il la tira de son côté. »

Saint-Thomas s'est exprimé à peu près dans les mêmes termes : « La femme, dit-il, n'a pas été créée de la tête de l'homme, afin que l'on sache qu'elle ne doit pas le dominer; elle n'a pas été créée des pieds de l'homme, afin que l'on sache qu'elle ne doit pas être traitée comme sa servante et comme son esclave; mais elle a été créée du côté de l'homme, du cœur même de l'homme, afin que l'on sache qu'elle doit être aimée par lui, comme sa moitié et comme sa compagne. »

Les Arabes prétendent que Dieu ne voulut point tirer la femme de la tête de l'homme, de peur qu'elle ne fut coquette, ni de ses yeux, de peur qu'elle ne jouât de la prunelle, ni de ses oreilles, de peur qu'elle ne fut curieuse, ni de ses mains, afin qu'elle ne touchât point à tout, ni de ses pieds, afin qu'elle n'aimât pas trop à courir. Il la tira de la côte, de l'innocente côte d'Adam; et, malgré tant de précautions, ajoutent-ils malicieusement, elle eut un peu de tous ces défauts à la fois.

Mme Judic. — Lundi 28 novembre, à 8 h. du soir, grande fête au théâtre. Cette célèbre actrice, accompagnée d'une douzaine d'artistes de renom, tels que MM. Didier, Ed. Georges, Worms et Mmes Kolh, Maurel, etc., nous donnera une *seule* représentation de la *Femme à papa*, opérette du Théâtre des Variétés, musique de Hervé. Mme Judic jouera le rôle d'Anna qu'elle a créé à Paris et chantera, en outre, deux chansonnettes, qui comptent parmi ses nombreux triomphes.

Nous ne saurions trop engager tous les amateurs de l'art dramatique, de ne pas laisser échapper la bonne fortune qui leur est offerte d'entendre une artiste d'un aussi grand mérite, d'autant plus qu'il n'y a aucune chance d'avoir plus d'une représentation, l'itinéraire de Mme Judic l'obligeant à jouer à Bâle le 29, à Strasbourg le 30, etc., etc.

Voici quelques détails biographiques donnés par Larousse : Mme Judic (Anna Damiens) est née à Semur (Côte-d'Or), en 1850. Elle est petite nièce de M. Montigny, directeur du Gymnase. Cédant aux instances de M. Montigny, elle entra au Conservatoire, où elle eut pour maître Régnier, et, comme elle avait un goût très vif pour la musique, elle apprit le chant et le piano. En sortant de là, elle se maria, et, peu après, en 1867, elle fit ses débuts au Gymnase. L'année suivante, elle entra à l'Eldorado, dont son mari devint le régisseur général. Là, elle conquit aussitôt la faveur du public par la façon spirituelle et fine avec laquelle elle chanta une foule de chansonnettes dont elle fit le succès. Plus tard, elle entra à la Gaîté, puis, en 1872, elle devint pensionnaire des Bouffes-Parisiens. Ce fut-là qu'elle remporta son premier grand succès, comme comédienne et comme chanteuse, dans la *Timbale d'argent*. A partir de ce moment, elle devint une des meilleures actrices de Paris et une des plus acclamées. Pendant ses vacances, elle parut avec éclat sur les théâtres de Bruxelles et de Londres ; et, en 1876, elle entra au théâtre des Variétés.

Un jour, une grande dame, qui posait pour libre-penseuse, discourait avec Brucker, le célèbre romancier, sur des sujets religieux, et ne pouvant plus rien répondre à son interlocuteur, elle finit par lui dire : « Eh bien ! soit, M. Brucker, je conviens qu'il y a du bon dans le dogme et dans la